

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 040-200009868-20230629-20230629D06-DE



# MACS

Centre Intercommunal d'Action Sociale  
Maremne Adour Côte-Sud

REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté · Égalité ·  
Fraternité*

## Rapport d'activité 2022

**C.I.A.S. de M.A.C.S.**

Allée des camélias, 40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

05 58 77 23 96

[cias@cc-macs.org](mailto:cias@cc-macs.org)



## Sommaire

Partie	Page
1- Présentation générale du CCAS	3
2- Rapport Chambre Régionale des Comptes	4
3- Vie institutionnelle du CIAS	6
4- Le service administration générale	7
5- Compétence Accueil et Accompagnement des Gens du Voyage	8
6- Compétence Aide et Accompagnement à Domicile	27
7- Mission de Développement Social Territorial	36



# 1. Présentation générale du CIAS

## Rappel des compétences du CIAS

- « **L'aide à domicile** » mise en œuvre par le service d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap : prestation d'aide à domicile, petits travaux, accompagnement/transport, depuis 2007
- « **La gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage** » du territoire de la communauté de communes en y menant des missions d'accueil des voyageurs en demande de stationnement, d'entretien des équipements et d'accompagnement, et d'éducation des voyageurs accueillis, depuis 2010
- **Une mission de développement social territorial** depuis 2019, réaffirmée dans le projet d'établissement du CIAS en juin 2021

## **L'année 2022 aura été marquée par :**

- l'accueil de 11 nouveaux agents dans l'équipe administrative du CIAS :
  - o Administration générale :
    - 1 ETP chargée d'accueil à partir de mars 2022 (création de poste)
    - 1 ETP chargée d'accueil à partir d'août 2022 (suite mobilité)
  - o Service Gens du Voyage :
    - 1 ETP responsable du parcours résidentiel en mars 2022 (création de poste)
  - o Service Gens du Voyage
    - 1 ETP responsable du parcours autonomie en janvier 2022 (création de poste)
    - 5 ETP de référents de secteur (suite mobilité, disponibilité ou fin de contrat)
    - 2 ETP de coordinatrices (suite mobilité ou fin de contrat)
- le démarrage de l'accompagnement de la structuration du Service D'aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) par le CDG40 en mars 2022
- le départ du directeur en juin 2022, et l'arrivée d'une nouvelle directrice en décembre 2022,
- la réception du rapport final de contrôle de la chambre régionale des comptes sur les exercices 2016-2021, en novembre 2022,
- le démarrage d'un diagnostic des risques psycho-sociaux lancé conjointement pour MACS et son CIAS en novembre 2022

Le CIAS compte au 31/12/22, 145 agents au total (12 hommes et 133 femmes), répartis dans ses trois compétences :

- Accueil et accompagnement des gens du Voyage,
- Aide et accompagnement à domicile (SAAD),
- Développement social territorial.



Détail	ETP	Nombre de personnes physiques
Personnels de direction	1 ETP Directeur <b>= 1 ETP</b>	1
Personnels administratifs	1 ETP assistante de direction 1 ETP chargée accueil 4 ETP Services support MACS (lien fonctionnel) <b>= 2 ETP</b>	2
Parcours autonomie	1 ETP Responsable service 5 ETP référent de secteur 1 ETP renfort référent secteur 3 ETP coordination 107 ETP AAD <b>= 117 ETP</b>	132
Parcours résidentiel	1 ETP Responsable service 4 ETP gestionnaire GDV 1 ETP renfort gestionnaire GDV 1.7 ETP assistante sociale 1 ETP animatrice socio-éducative <b>= 8.7 ETP</b>	9
Développement social territorial	1 ETP Chargée du développement social territorial-conseillère technique <b>= 1 ETP</b>	1
		<b>145</b>

## 2. Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Le contrôle des comptes et de la gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Marenne Adour Côte Sud (MACS) était inscrit au programme 2021 de la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle Aquitaine (CRC).

L'ouverture du contrôle a été notifié, par lettre du 10 novembre 2021, au Président actuel du CIAS de MACS et à son prédécesseur.

L'entretien de début de contrôle s'est déroulé le 26 novembre 2021 avec le Président du CIAS de MACS et le 9 décembre 2021 avec son prédécesseur.

L'entretien préalable de fin d'instruction, commun au Président du CIAS de MACS et à son prédécesseur, a eu lieu le 4 mars 2022.

Par courrier en date du 9 juin 2022, le Conseiller Maître à la Cour des comptes a transmis au CIAS de MACS le rapport d'observations provisoires établi dans le cadre du contrôle des comptes et de la gestion du CIAS de MACS depuis l'exercice 2016 jusqu'à l'exercice 2022.

Le rapport d'observations provisoires n'appelant pas de remarque particulière, aucune réponse à ces observations n'a été transmise.

Le 29 novembre 2022, la CRC a transmis le rapport d'observations définitives, lequel n'a pas appelé de réponse de la part du Président du CIAS de MACS.



L'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine et le Département des Landes ont fait part de leurs observations.

Le contrôle exercé par la CRC de Nouvelle Aquitaine a porté, pour la période de 2016 à 2022, sur l'analyse des points suivants :

1. L'activité du CIAS
2. Le pilotage et l'organisation du CIAS
3. La situation financière du CIAS

La CRC de Nouvelle Aquitaine formule, dans son rapport d'observations définitives, 12 recommandations qu'il appartient au CIAS de mettre en œuvre :

	Recommandations	Planification CIAS
1	Réalisation d'une nouvelle ABS du territoire	Modalités de réalisation 2023 Réalisation en 2024
2	Élaboration d'un règlement de fonctionnement et d'un projet de service propre au SAAD.	Programmation en 2023
3	Mise en œuvre des évaluations de la qualité des prestations délivrées par le SAAD, conformément au CASF et aux recommandations de l'HAS.	Le CIAS va se rapprocher des autorités compétentes pour enclencher les processus d'évaluation conformes au cadre réglementaire. Date butoire définie par le CD40 : 2 <sup>nd</sup> trimestre 2025
4	Réalisation annuelle d'un rapport d'activité du SAAD, conformément au CASF.	2024 avec les résultats des évaluations
5	Elaboration d'un Rapport Social Unique RH conforme aux textes en vigueur.	Concertation CIAS-MACS en 2023
6	Fiabilisation des données relatives aux effectifs RH	Concertation CIAS-MACS en 2023



7	Lancement d'une étude de faisabilité pour la constitution d'un groupement d'employeurs locaux dans le secteur de l'aide à domicile	Le Département des Landes a lancé, en 2022, une réflexion globale sur l'attractivité des métiers de l'aide à domicile et sur les modalités de recrutement de ces mêmes professionnels. Le CIAS de MACS participe à cette réflexion.
8	Achèvement de la mise en place d'une comptabilité analytique.	Concertation CIAS-MACS en 2023
9	Amélioration de la qualité de l'information budgétaire et financière du CIAS, conformément aux dispositions applicables au code général CT et au CASF	2023-2024
10	Mise en concordance de l'état de l'actif et de l'inventaire, en lien avec le comptable public, conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14	Concertation MACS-CIAS Comptable public à définir
11	Constitution des provisions tenant compte des jours stockés sur les comptes épargne-temps	Évaluation de l'impact financier pour décider de la mise en œuvre progressive sur les exercices budgétaires à venir
12	Présentation, chaque année, aux organes délibérants du CIAS et de la communauté des communes MACS les indicateurs d'activité et scénarios d'évolution du CIAS avant le vote des budgets et de la subvention d'équilibre	Concertation MACS-CIAS 2023 Mise en œuvre 2024

### 3. Vie institutionnelle du CIAS

En 2022, plusieurs temps ont rythmé la vie institutionnelle du CIAS.

- Point direction-Vice-Président : toutes les semaines, le mercredi matin
- Comité de direction du CIAS : tous les mardis matin. 33 réunions ont été organisées en 2022
- Conseil d'administration : 7 séances ont été organisées en 2022 (point développé partie administration générale)
- Atelier communautaire social : se réunit en principe avant chaque conseil d'administration. 5 ateliers ont été organisés en 2022.
- Commission d'attribution des emplacements : deux formats sont organisés :
  - o Une commission plénière après chaque fermeture pour l'attribution des emplacements à la réouverture de l'aire (3 commissions organisées en 2022)
  - o Des commissions simplifiées pour l'étude des nouvelles demandes d'emplacement et des dérogations (24 commissions organisées en 2022)



- Commission de maintien des prestations SAAD : se réunit en fonction des besoins, juste avant la séance du Conseil d'Administration du CIAS. En 2022, aucune commission n'a été réunie.
- Comité de pilotage « Vivre à domicile » : une réunion a eu lieu en 2022 (point développé partie développement social territorial)
- Commission d'attribution des Hôtels Sociaux : tous les deux mois pour le suivi des personnes hébergées et l'étude des nouvelles demandes d'hébergement. 6 commissions ont été organisées en 2022 (point développé partie développement social territorial)
- Réunion des CCAS : tous les deux mois 5 réunions ont été organisées en 2022 (point développé partie développement social territorial)

## 4. Service Administration générale

L'assistante de direction a pour missions principales :

- Préparation des instances de gouvernances : Conseil, atelier, commissions, réunions,
- Traitement, et suivi courrier entrant et sortant,
- Préparation maquette budgétaire et suivi budgétaire, engagements dépenses

### Les séances du Conseil d'Administration :

Composition	
Président	1
Conseillers	8
Membres nommés	8

Nombre de séances	7
Nombre de délibérations	57

Nature délibérations	Nombre	%
Administration générale	8	14
RH	20	35
Finances	16	28
DSI	2	3.5
Marchés publics	1	2
SAAD	4	7
GDV	2	3.5
Développement social territorial	4	7



## L'activité de la fonction accueil du CIAS de mars à décembre 2022

- Accueillir le public (physique et téléphonique)
  - Soulager les référents de secteur du SAAD et coordinatrices par le traitement de certaines activités déléguées
  - Assurer la continuité administrative
- 9059 appels entrants dont 95% concerne le SAAD
- 38% pour des demandes d'information sur les plannings
  - 15% pour des informations d'absence de personnes accompagnées
  - 13% pour les coordinatrices

Ce poste a démontré toute sa pertinence car permet de satisfaire en moyenne 84% des demandes sans faire appel à un autre agent du service.

## 5. Compétence Accueil et Accompagnement des Gens du Voyage

Depuis 2002, la Communauté de Communes Marenne Adour Côte-Sud (MACS) a pour compétence la création, la gestion des aires et, depuis 2006, l'accompagnement social des familles du voyage, par conventionnement avec le Département des Landes, dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion.

La compétence de gestion des aires d'accueil a été déléguée au CIAS le 12 avril 2010.

Depuis, le CIAS gère, en régie, trois aires d'accueil, ouvertes 11 mois sur 12

La gestion de l'aire de grand passage de Tosse est déléguée depuis l'été 2016.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, la compétence est pilotée par une responsable.

### LES 3 AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

#### I- LA GESTION DES 3 AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

##### 1- Les missions des gestionnaires

- Accueillir, médiatiser les relations avec les personnes accueillies
- Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité des personnes accueillies
- Entretien des équipements
- Assurer la gestion administrative des occupations





## 2- Les moyens humains

En 2022, le service compte 4 ETP de gestionnaire.

Un renfort a été recruté au moment des fermetures d'été et a été maintenu dans les effectifs jusqu'à la fin de l'année pour assurer la continuité de service.

## 3- Présentation des équipements

### **Aire de la Tortue**

Adresse : Soustons

Date de mise en service de l'aire : 2006

Superficie de l'aire : 6000 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 12 280 m<sup>2</sup>

Nombre de places : 35

Nombre de places agréées : 35

Surface disponible par place : 50m<sup>2</sup>

### **Aire du Hérisson**

Adresse : Capbreton/Labenne

Date de mise en service de l'aire : 2006

Superficie de l'aire : 1100 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 12 513 m<sup>2</sup>

Nombre de places : 26

Nombre de places agréées : 26

Surface disponible par place : 50m<sup>2</sup>

### **Aire de Ecureuil**

Adresse : Saint Vincent de Tyrosse

Date de mise en service de l'aire : 2006

Superficie de l'aire : 3700 m<sup>2</sup> sur une parcelle de 7543 m<sup>2</sup>

Nombre de places : 23

Nombre de places agréées : 23

Surface disponible par place : 50m<sup>2</sup>

## 4- Conformité aux normes en vigueur

Nomes en vigueur : équipement	Constats de la visite technique	Conformité
<i>La place de caravane permet d'assurer le stationnement d'une caravane, de son véhicule tracteur et, le cas échéant, de sa remorque.</i>		Oui
<i>L'aire d'accueil comporte au minimum un bloc sanitaire, intégrant au moins une douche et deux WC pour cinq places de caravane.</i>	Un emplacement comprend 2 places. Chaque place peut accueillir 2 voire 3 caravanes ou 2 caravanes et le véhicule tracteur. Un bloc sanitaire dessert deux emplacements de 2 places. Il se décline en deux espaces individualisés qui comportent chacun une douche et un WC.	Oui



<i>Chaque place de caravane est dotée d'un accès aisé aux équipements sanitaires ainsi qu'à l'alimentation en eau potable et à l'électricité.</i>		Chaque emplacement de deux places a un accès individualisé aux fluides : eau et électricité.	Oui
<i>La collecte des déchets ménagers et des déchets assimilés se fait dans les mêmes conditions que pour les habitants de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale.</i>		Une benne collective est mise à disposition. Une rotation est organisée à minima une fois par semaine et plus si besoin.	Oui
<i>L'aire d'accueil est rattachée à un dispositif de gestion et de gardiennage permettant d'assurer, grâce à une présence quotidienne non nécessairement permanente au moins cinq jours par semaine et à une astreinte technique téléphonique quotidienne :</i>	<i>La gestion des arrivées et des départs</i>	4 gestionnaires assurent la gestion de l'équipement du lundi 8h30 au vendredi 17h30, hors jours fériés.	Oui
	<i>Le bon fonctionnement de l'aire d'accueil</i>		Oui
	<i>L'entretien des espaces collectifs et des circulations internes</i>		Oui
	<i>La perception du droit d'usage .</i>		Oui
	<i>Astreinte technique téléphonique quotidienne</i>	L'astreinte technique téléphonique est assurée du lundi 8h30 au vendredi 17h30, hors jours fériés.	Partielle
<i>Les différents tarifs font l'objet d'un affichage sur l'aire.</i>			Oui
<i>Le montant des factures établies pour la consommation d'électricité et pour la consommation d'eau correspond à la consommation réelle</i>		Le pré-paiement a été remplacé pour une facturation mensuelle, après consommation. La facturation correspond à la consommation réelle en eau et électricité.	Oui
<i>La base du calcul du tarif ne peut excéder le tarif auquel la collectivité se fournit elle-même.</i>		La facturation est en deçà du coût des énergies	Oui

### 5- Incivilités et gestion des conflits

Aire d'accueil	Nombre de fiches de signalement	Nombre de courrier rappel du règlement intérieur
Soustons	6	6
Capbreton-Labenne	13	11
Saint Vincent de Tyrosse	3	3
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>20</b>



Des tensions peuvent apparaître dans la gestion au quotidien :

- Le mode de vie des familles accueillies, le type de sol (sable), des conditions climatiques ponctuellement extrêmes et la vétusté des équipements engendrent des inondations conséquentes, sources de mécontentement et de revendications.
- Les conditions de vie en caravane sont de plus en plus difficiles et les familles accueillies expriment un peu plus fort chaque année leur souhait d'avoir sur leur emplacement un espace de vie complémentaire, leur permettant d'avoir une pièce à vivre plus grande et adaptée à leur situation familiale, à leur vieillissement.
- Le respect du cadre réglementaire (décret du 26/12/19) est source d'incompréhension, pour des familles en voie de sédentarisation, très attachées au territoire depuis des générations en attente d'une évolution de leurs conditions de vie :
  - o Souhait d'exercer leur liberté d'aller et venir sans contrainte,
  - o Principe de dérogation pour maintenir leur accueil (scolarisation, santé, insertion professionnelle) très anxiogène pour certains

#### **6- Accès WIFI**

En 2022, un accès WIFI a été installé pour les occupants de l'aire. Une charte a été mise en place pour cadrer les utilisations.

Les accès pour les occupants sont plus aisés en dehors de la caravane, le manteau métallique étant un bouclier hermétique.

Les professionnels bénéficient de cet équipement, pendant les entretiens d'accompagnement, facilitant l'aide aux démarches dématérialisées, qui s'effectuent dans les bureaux d'accueil et la salle commune.

#### **7- Aménagement complémentaires : m2 sociaux**

Une salle sociale est présente sur 2 des 3 équipements :

- les animations socio-éducatives, comme l'aide aux devoirs pour les enfants et adolescents, la lecture à haute voix, les ateliers ...
- les conseils de résidents.

La salle sociale de l'aire de Soustons a été détruite en 2022 pour des raisons de sécurité, suite à de nombreuses dégradations.

Des bureaux d'accueil sont utilisés pour les entretiens individuels, réalisés par les travailleurs sociaux.

#### **8- Les fermetures annuelles**

Les 3 aires permanentes d'accueil ont bénéficié en 2022 d'une fermeture annuelle pour nettoyage et réparation, échelonnée entre le 17 mai et le 30 août 2022.

Les familles sans solution sont accueillies sur l'aire de Petit Passage de Tosse, pendant la durée de fermeture des aires permanentes d'accueil.

## **II- L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF DES PERSONNES ACCUEILLIES SUR LES AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL**

Un travail de proximité en direction des occupants des trois aires permanentes d'accueil est assuré par l'équipe sociale du CIAS, dans les domaines de l'instruction et de l'accompagnement des bénéficiaires RSA, du soutien à la scolarisation, de l'accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle, de la médiation, du suivi santé et du suivi administratif global.



## 1- Les missions du service social des Gens du Voyage

- **Accueil généraliste** : toutes questions relatives à la vie quotidienne : accueil, écoute, information, orientation, une aide pour accéder aux droits, un soutien dans la gestion budgétaire,
- **Insertion sociale et professionnelle** des résidents bénéficiaires des minimas sociaux par conventionnement avec le Conseil Départemental 40,
- **Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs** (habitat, santé, scolarisation, parentalité, budget, emploi) sur une approche individuelle et collective,
- **Veille** relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables,
- **Appui technique** aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS,
- **Travail de réseau et de partenariat.**

## 2- Les principes

Dans le cadre de l'accueil proposé au sein des aires d'accueil, deux principes sont mis en œuvre au quotidien :

- **La citoyenneté** (concept des droits et devoirs rappelé notamment dans le règlement intérieur) en prenant en compte la particularité des Gens du Voyage, relative à leurs appartenances culturelles, leurs modes de vie et d'habitation,
- **Le droit commun** : ramener chaque intervention dans un cadre légal, propre à tout usager, en mettant en place des actions passerelles pour faciliter leur insertion voire leur intégration.

## 3- Les moyens humains

### Accompagnement social et professionnel

- 1.70 ETP assistantes sociales
- 1 ETP animatrice socio-éducatrice

### Encadrement technique

- 0.20 ETP chargée mission de développement social territorial

### Encadrement hiérarchique

- 0.30 ETP directeur du CIAS du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2022
- 0.70 ETP responsable parcours résidentiel à compter du 1er mars 2022

Le 1<sup>er</sup> mars 2022, un responsable parcours résidentiel a été recruté afin d'encadrer les actions sociales déjà engagées et participer au renforcement de celles-ci.

Une équipe de 4 gestionnaires et un en renfort en CDD pendant les fermetures des aires (4 ETP) renforce le service. Leurs principales missions sont la gestion des départs et arrivées des familles, la mise en application du règlement intérieur, les encaissements des fluides et des redevances, l'entretien et les réparations. La complémentarité gestion-accompagnement social permet un accueil plus cohérent et global.



#### 4- Les modes d'intervention et de concertation

##### 4-1 Intervention auprès du public accueilli

Les modes d'intervention, en évolution en 2021 pour s'adapter à la crise sanitaire, ont été maintenus en 2022, eu égard à l'évaluation de leur pertinence :

- Maintien du « drive » social hebdomadaire organisé sur chacune des aires afin de maintenir le lien avec les occupants des aires ne pouvant se déplacer au siège. Une assistante sociale à tour de rôle et l'animatrice socio-éducative composent le binôme. Il garantit un lien de proximité avec les occupants des 3 aires permanentes et une réponse rapide aux besoins et demandes.  
La responsable du parcours résidentiel se joint au binôme une fois par mois pour entendre les difficultés des familles et maintenir le dialogue.

Ce mode d'intervention a permis une réponse immédiate, chaque semaine, aux situations individuelles, une information continue sur les activités proposées et a évité ainsi d'alourdir les permanences sociales.

Ces temps précieux ont permis également de maintenir le lien avec les occupants.

- Les permanences sociales mensuelles sur chaque aire et au CIAS si besoin, ont permis de traiter les situations qui nécessitaient un temps d'échange et d'évaluation plus approfondi.

En complément des « Drive », les assistantes sociales ont poursuivi l'accueil des occupants des aires sur rendez-vous, au siège de la Communauté de Communes.

<b>Nombre total de sollicitations 2022</b>	595
Logement	66
Aide aux démarches d'emploi	97
Aide financière	27
Aide administrative	165
Accès aux droits CAF	152
Santé	55
Autoentreprise	33

##### 4-2 Temps de concertation et d'échange

La concertation sociale hebdomadaire a lieu tous les mardis matin. Il s'agit d'un temps de coordination, de concertation et de transmission organisé entre les deux assistantes sociales et l'animatrice socio-éducative.

La réunion d'équipe élargie (technique et sociale) animée par la responsable du parcours résidentiel, a lieu chaque semaine, le mardi après-midi.

Ce temps de travail collectif régulier permet de partager l'actualité, faire le point sur les projets en cours et à venir, définir la feuille de route de la semaine.



Le directeur du CIAS ainsi que la chargée du développement social territorial y participent ponctuellement, en fonction des sujets traités.

La chargée du développement social territorial, durant les congés d'été de la responsable du service, anime cette réunion.

La réunion de l'équipe sociale animée par la chargée du développement social territorial jusqu'au 31 mars 2022 puis à compter d'avril 2022 par la responsable du parcours résidentiel, a lieu tous les deux mois, d'une durée d'une heure trente. Ce temps de travail permet de travailler sur les pratiques professionnelles, faire le point des projets sociaux en cours, d'inviter des partenaires sociaux du territoire pour développer la connaissance réciproque et la coopération nécessaire aux besoins des personnes accompagnées.

Les séances d'analyse de la pratique ont été reconduites en 2022 et s'adressent à l'ensemble de l'équipe élargie (gestionnaires, équipe sociale).

## 5- Typologie du public accueilli

186 personnes dont 99 adultes et 87 enfants

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE DE SOUSTONS	TOTAUX
Genre	37 16H/21F	35 18H/17F	27 12H/15F	99 46H/53F
Age				
18/25 ans :	4	3	2	9
26/39 ans :	28	24	15	67
40/59 ans :	4	5	7	16
60 et + :	1	3	3	7
Enfants :	35	30	22	87
Age				
0/3 ans :	7	5	2	14
4/6 ans :	8	7	7	22
7/12 ans :	12	12	7	31
13/18 ans :	8	6	6	20
Revenus				
RSA socle	22	19	14	55
AAH	0	2	1	3
Invalidité	1	0	0	1
Pension de retraite	1	3	2	6
Travailleur indépendant non salarier	9	9	7	25
Salarier ou intérimaire	1	2	2	5
Sans revenus	3	0	1	4
Moyenne de la durée de séjour (la durée du séjour s'arrête automatiquement à la fermeture même si un séjour de la même famille reprend à la réouverture)	6 mois (fermeture en Juillet)	6 mois (fermeture en Août)	7 mois (fermeture en Mai)	Moyenne pondérée : 6 mois1/2



Composition familiale				
Isolé(e)	4	7	6	17
Isolé(e) + 1	2	0	3	5
Isolé(e) + 2	0	0	3	3
Isolé(e) + 3	0	0	3	3
Couple	3	2	3	8
Couple +1	2	2	2	6
Couple + 2	4	3	1	8
Couple + 3	3	6	0	9
Couple + 4	1	1	0	2
Couple + 5	2	0	0	2
Couple + 6	0	0	0	0

## 6- Bilan qualitatif et quantitatif par mission/action

### 6-1 Accueil généraliste

61 personnes ont été domiciliées au CIAS en 2022 dont :

- 9 personnes radiées au cours de l'année pour changement d'adresse,
- 3 nouvelles demandes.

Les travailleurs sociaux interviennent pour l'accès aux droits dans différents domaines de la vie quotidienne :

- Santé,
- Logement,
- Budget (banque, crédit, téléphonie, assurance...),
- Emploi (inscription et actualisation Pôle Emploi, inscription travailleur indépendant et paiement de cotisations)
- Droits sociaux (prestations CAF, retraite...),
- Démarches administratives (carte d'identité, domiciliation, permis de conduire...),
- Secours divers (colis alimentaires, vestiaire...).

Ces interventions demandent une disponibilité importante et sont toujours aussi chronophages, en lien direct avec la dématérialisation généralisée des démarches auprès des administrations.

Le service tient à accompagner les personnes dans ces changements afin de les responsabiliser et de travailler leur autonomie, à moyen constant.

### 6-2 Insertion sociale et professionnelle

La contractualisation permet de rappeler aux personnes la nécessité voire l'obligation de travailler un projet d'insertion socio-professionnelle.

Les principaux domaines restent : la mobilité, l'inscription à Pôle Emploi, la légalisation ou le développement de l'activité de travailleur indépendant, la recherche de travail salarié et le logement.

En 2022,

- 7 bénéficiaires du RSA ont été convoqués par le Conseil Départemental des Landes afin d'exposer leurs projets et démarches en cours,
- 1 bénéficiaire a été orienté vers un référent Pole emploi ou BGE Tec Ge Coop,
- 2 jeunes ont été accompagnés à la Mission Locale Landaise.



L'accès à la formation reste très difficile pour les personnes Gens du voyage en raison de freins culturels, mais aussi d'une offre de proximité peu adaptée, et trop souvent limitée.

	2020	2021	2022
Nombre de bénéficiaires du RSA suivis par le service	49	40	36
<i>Dont autoentrepreneur</i>	15	10	8
Convocation en Equipe Pluridisciplinaire Départementale	13	5	7
Nombre de CER signés	31	29	33
Taux de contractualisation	63%	72%	92%

### 6-3 Accompagnement socio-éducatif des familles de voyageurs

#### Accompagnement individuel :

Nombre de personnes accompagnées	65
Nombre de ménages accompagnés thématique logement	12
Nombre de familles accompagnées à des équipes éducatives	13

#### La scolarisation :

Les chiffres suivants ne prennent pas en compte les familles accueillies pendant les vacances scolaires ni celles accueillies pour des temps courts notamment sur les bornes d'attente.

	AIRE CAPBRETON LABENNE	AIRE SAINT VINCENT DE TYROSSE	AIRE SOUSTONS	TOTAUX
Nombre d'enfants scolarisés	14	18	15	47
Maternelle	3	3	1	7
Primaire	6		8	25
Primaire avec AESH	1		-	2
Collège	-		5	7
ULIS école	1	0	-	2
ULIS Collège	-	11	-	-
Etablissements spécialisés	1	1	-	1
CNED	1	2	1	2
Lycée	1	1	-	1
		-		
		-		
		-		





Enfants + 3 ans non scolarisés	1 (collège)	-	2 (1 primaire et 1 maternelle)	3
--------------------------------	-------------	---	--------------------------------	---

**90 % des enfants** vivant sur les aires d'accueil du territoire MACS, en obligation scolaire, fréquente un établissement. L'assiduité scolaire reste à un niveau élevé. La réactualisation du règlement intérieur en mars 2021 en fait un critère essentiel pour obtenir une dérogation pour un stationnement supérieur à 3 mois. La plupart des familles prend conscience de l'importance de l'acquisition des savoirs de base pour être plus autonome dans la vie d'adulte.

A la rentrée scolaire de septembre 2022, un jeune est entré en 3<sup>ème</sup> prépa pro au lycée de Tarnos et sa petite sœur à la crèche de Labenne. Un enfant a intégré l'IME Les Pléiades de Dax, une première entrée en établissement pour un enfant Gens du voyage porteur de handicap sur notre territoire.

En matière de soutien à la scolarisation, le service social est mobilisé dans le cadre de :

- La médiation entre les familles et les établissements en partenariat avec les enseignants désignés comme maître ressources (2 sur le territoire MACS). En 2022, 16 visites conjointes sur les aires d'accueil ont été organisées.
- La participation aux équipes éducatives (13 sur l'année 2022).
- Les inscriptions scolaires, aux transports et cantine.
- Les aides administratives et financières (bourses, cantine).

### **L'accompagnement à la scolarisation : dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Dans le cadre de ce dispositif, le service a bénéficié d'un financement de la CAF des Landes pour l'année scolaire 2021/2022 et 2022/2023. Ce dernier vise à promouvoir la réussite scolaire des élèves relevant du primaire et du collège. Les actions ne se limitent pas uniquement à une aide scolaire et méthodologique. La valorisation de l'enfant par des activités culturelles, de loisirs est un des objectifs du projet.

L'aide aux devoirs est assurée par deux intervenantes ; l'animatrice et une assistante sociale du service.

Une contractualisation tripartite engage les parents, enfants, et animatrices afin d'assurer le bon fonctionnement des activités dans le cadre du CLAS.

#### **Objectifs**

- Soutenir la scolarisation par une aide spécifique.
- Aider les enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux.
- Renforcer leur confiance dans leurs capacités de réussite.
- Accompagner et aider les parents dans le suivi et la compréhension de la scolarité de leurs enfants.
- Faciliter la relation des parents avec les équipes enseignantes.

L'Aide aux devoirs est assurée dans une approche collective pour les enfants scolarisés à partir de l'école primaire, 1 fois par semaine sur chaque aire.

Il n'y a aucun caractère obligatoire. Par contre, seuls les enfants dont la fréquentation scolaire est régulière sont accueillis.

La séance se déroule de la manière suivante :



- Discussion autour de la semaine de classe si les enfants en éprouvent le besoin.
- Tri du cartable, lecture du « cahier du soir » et organisation de la séance de travail pour chaque enfant.
- Aide à l'exécution des exercices : lecture et compréhension des consignes, ré-explication de la leçon si nécessaire. L'intervention des animatrices est axée sur l'acquisition d'une méthodologie de travail et sur une aide à la compréhension. Elles veillent à souligner les qualités et à encourager les efforts devant les difficultés.

A l'issue de chaque séance, les animatrices en font un bilan avec chacune des familles. C'est un moment privilégié pour faire le point avec eux sur la scolarité de leurs enfants et dispenser des conseils sur le soutien qu'ils peuvent leur apporter, au quotidien.

Depuis septembre 2022, une séance de soutien scolaire est proposée au lycéen dans une salle prêtée par la Mairie de Labenne.

### Participation

Nombre d'enfants accueillis par niveau scolaire dans le cadre du dispositif CLAS (aide aux devoirs):

#### 2021/2022

Elémentaire					Collège			
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e
5	2	5	3	2	1	-	2	-

#### 2022/2023

Elémentaire					Collège				Lycée	
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6e	5e	4e	3e	Prépa pro	
12	1	2	3	2	2	1	-	1	1	

### L'habitat :

Le taux d'occupation annuel moyen des aires comprenant emplacements et bornes d'attente est de :

- 82 % pour l'aire de Saint-Vincent-de-Tyrosse (89% en 2020 et 91% en 2021)
- 79 % pour l'aire de Soustons (90% en 2020 et 74% en 2021)
- 83 % pour l'aire de Capbreton/Labenne (96% en 2020 et 85% en 2021)

Le fait que le taux d'occupation ne soit pas égal à 100% s'explique par :

- les bornes d'attentes, régulièrement vandalisées, ne sont pas opérationnelles à l'année
- les semaines de fermeture annuelle liées à l'entretien et au nettoyage.



De plus, la mise en application du droit de séjour, conformément au décret de décembre 2020, dans le nouveau règlement de fonctionnement, impose davantage de mouvements aux familles, les dérogations prolongeant le séjour étant soumises à des règles strictes qui doivent être justifiées lors d'un entretien avec la responsable du parcours résidentiel (suivi santé-scolarisation assidue-activité professionnelle).

La sédentarisation des gens du voyage est très forte sur notre territoire (entre 6 et 7 mois de durée moyenne de stationnement en prenant en compte l'obligation de fermeture). Les seuls déplacements sont dictés par une activité saisonnière (vendanges), la fermeture annuelle de l'aire ou une nécessité familiale impérieuse.

De surcroît, un nombre sans cesse croissant de ménages exprime le désir de changer de mode d'habitat pour vivre dans des conditions plus confortables : en logement autonome pour certains mais en grande majorité sur un terrain familial ou une aire d'accueil réhabilitée pour conserver la caravane et ne pas être isolés de leurs proches.

Le service social a constitué cette année, 12 demandes de renouvellement HLM, 1 demande de Droit au Logement Opposable avec AVDL et 2 demandes de contingent préfectoral.

Les personnes recherchent de moins en moins dans le parc privé, conscientes des difficultés liées à l'absence de garant ou de revenus fixes et au prix des loyers supérieurs à leurs capacités budgétaires. Ils effectuent souvent des demandes en logement social par défaut, les terrains familiaux étant inexistantes sur le territoire MACS et les aires d'accueil de plus en plus vétustes.

### **Veille relative à la protection de l'enfance et des personnes vulnérables :**

1 situation a été portée à la connaissance de la Cellule de Recueil d'informations Préoccupantes pour laquelle le service reste en lien avec les partenaires.

### **La santé :**

L'objectif principal est d'améliorer l'accès aux soins des résidents des aires.

Des axes prioritaires ont été définis :

- Eviter les ruptures de parcours,
- Renforcer l'information et la prévention,
- Etayer le partenariat avec les professionnels de santé et assurer le lien entre eux et les Gens du voyage.

Un accompagnement physique peut être mis en place à la demande pour des rendez-vous avec des spécialistes médicaux si la famille n'est pas véhiculée et dans un cadre précis (suivi médical enfant, suivi gynécologique...).

### **Le budget :**

Le budget reste une des problématiques les plus difficiles à travailler.

Les familles, vivant dans l'immédiateté, ne priorisent pas leurs dépenses.

Elles se trouvent rapidement en difficulté face à la complexité du fonctionnement bancaire (découvert, agios, prélèvements non honorés...).



Seules quelques personnes acceptent des conseils notamment sur les risques liés aux crédits à la consommation et tentent de les mettre en pratique.

1 famille a déposé un dossier de surendettement en 2022.

La quasi-totalité des familles pouvant bénéficier du fonds d'aide unique, continue à solliciter ce dispositif afin de régler ses factures d'eau, électricité ou gaz.

### L'emploi :

Le service continue à encourager les personnes à déclarer leurs activités de travailleurs indépendants, par l'accès au statut d'autoentrepreneur et à les accompagner dans leurs démarches administratives.

En 2022,

- 12 personnes ont le statut de travailleurs indépendants
- 13 personnes sont inscrites au Pôle emploi,
- 5 familles ont réalisé les vendanges,
- 6 personnes ont effectué des missions intérimaires,
- 1 personne est en contrat aidé auprès de l'association Voisinage.

## 6-4 Actions socio-éducatives à destination des enfants

Animation "Lecture à voix haute » assurée par l'association Libre Plume.

### Objectifs :

- Familiariser les enfants au support « livre »
- Favoriser l'accès à la lecture
- Donner l'envie de lire

59 séances réparties sur les 3 aires ont été organisées de janvier à décembre 2022.

### Participation :

Elle s'élève à 53 enfants.

### Analyse (extrait du bilan écrit Libre Plume)

*Les enfants sont toujours au rendez-vous, et nous accueillent toujours avec beaucoup de plaisir. Ils ne restent pas forcément sur la totalité de la séance : cela est évidemment lié à leur attention qui est parfois courte, mais permet d'avoir aussi des temps plus calmes et de pouvoir passer des moments individuels avec chacun. Il y a beaucoup moins de perturbations que l'année passée, car les enfants quittent d'eux-mêmes la salle une fois qu'ils n'ont plus envie d'écouter d'histoires. Cela nous permet de partager des moments de qualité avec les enfants.*

*Quelques nouvelles familles sont arrivées à Capbreton et Tyrosse et les enfants devenus des fidèles au rendez-vous aussitôt.*

*Dans l'ensemble on constate un renouvellement dans les enfants présents : les plus grands ne viennent quasiment plus mais une nouvelle génération prend le relais.*



## Sorties

### Objectifs :

- Favoriser la découverte du territoire et de ses richesses par le biais d'actions passerelle
- Répondre à la demande des enfants et à leur envie de « sortir de l'aire »
- Participer à la socialisation des enfants du voyage et à leur rencontre avec le monde des « gadjé »

### Participation :

En 2022, 4 sorties pédagogiques ont été organisées :

- Accompagnement à un spectacle dans le cadre du festival des Rencontres enchantées (7 enfants)
- 3 sorties nature « à la découverte des végétaux qui nous entourent » dont la finalité sera la réalisation d'un herbier par aire en 2023 (17 enfants).

## Ateliers « loisirs »

### Objectifs :

- Développer l'esprit créatif par la découverte et l'association de différents matériaux,
- Développer la socialisation par le respect de son environnement, du matériel, du cadre fixé, des autres

### Participation :

En 2022, 2 ateliers sur site ont été réalisés :

- Confection d'Ojo de Dios (talisman protecteur sud-américain) sur les 3 aires : 27 enfants ont participé.



- Fabrication d'une jardinière et mise en place de plantes aromatiques sur 2 aires : 18 enfants.



## 6-5 Actions socio-éducatives à destination des adultes

### Accompagnement des parents à la scolarité

- Accompagnement avec transport, si besoin, des familles aux équipes éducatives.
- Aide pour mieux comprendre le système scolaire, l'orientation et à la compréhension des documents de l'école.
- Aide technique surtout pour les parents des collégiens : lecture et explication de la liste des fournitures, constitution des demandes de bourses en lien avec le service comptabilité des collèges ...

En octobre 2022, 3 mamans de collégiens ont bénéficié d'un atelier sur site concernant l'utilisation du logiciel Pronote.

## 6-6 Appui technique aux services de droit commun et à la gestion des aires de MACS

Le service social du CIAS est reconnu par l'ensemble des partenaires du territoire comme lieu ressource, concernant toutes questions relatives aux spécificités de la population Gens du voyage.

Il est régulièrement interpellé par les services municipaux, l'Etat et les partenaires médico-sociaux 40 et 64.

Il est également consulté en interne, en appui de l'équipe gestionnaire, concernant toutes décisions relatives au bon déroulement de la vie sur l'aire.

## 6-7 Travail de réseau et de partenariat

Le travail partenarial, tellement essentiel tant pour assurer un accompagnement optimal de la population que pour éviter un isolement professionnel a repris en douceur cette année.

Le service bénéficie d'un soutien efficace des services de la CPAM et de la CAF dans le traitement des situations complexes, par conventionnement CIAS/CPAM et CIAS/CAF.

<b>Nombre de réunions réseau régional insertion économique</b>	0
<b>Nombre de réunions avec l'Inspection Académique des Landes</b>	0
<b>Nombre réunions réseau des travailleurs sociaux public Gens du voyage des Landes</b>	3
<b>Nombre de réunions IEJ/AEJ XL</b>	2
<b>Nombre de réunions REAAP</b>	4

### III- L'AIRE DE PETIT ET GRAND PASSAGE DE TOSSE

- **3 hectares réparties en deux parties :**
  - ✓ une partie de 5000 m2 pouvant accueillir jusqu'à 10 caravanes et 10 véhicules dite « aire de petit passage »
  - ✓ une partie de 2,5 hectares pouvant accueillir jusqu'à 75 caravanes et 75 véhicules dite « aire de grand passage ».
  
- **En 2022, les tarifs en vigueur sur l'aire du Renard de Tosse étaient les suivants :**
  - ✓ Droit d'usage qui se compose du droit d'emplacement et de la consommation des fluides (eau et électricité) : forfait journalier par caravane de vie : 5 € ; forfait hebdomadaire par caravane de vie : 30 €
  - ✓ Dépôt de garantie est fixé à : de 0 à 20 caravanes : 250 €, plus de 20 caravanes : 500 €
  - ✓ Mise en place d'une tarification supplémentaires liée aux souillures, détritus, encombrants constatés sur le site ou aux abords
  
- **Prestation de service VAGO**

#### Deux missions :

- L'exploitation du site:
  - ✓ Astreinte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
  - ✓ 11 heures par semaine de présence sur l'AGP
  - ✓ Gestion des rotations des bennes 2 fois par semaine par le SITCOM
- L'accompagnement des 23 communes du territoire communautaire de la MACS dans la gestion et la médiation des stationnements illicites sur les espaces publics, sur demande du CIAS de MACS

#### Les moyens humains:

- Un coordinateur d'exploitation
- Un gestionnaire
- Un agent d'accueil et d'entretien



- **CIAS MACS**

- Une astreinte téléphonique a été assurée de mai à fin septembre (22 semaines) par les agents de catégorie A et B du service administration générale et du service des Gens du Voyage pour garantir une écoute auprès des 23 communes et une mobilisation/coordination du prestataire, si nécessaire,
  - 10 sollicitations enregistrées
  - 12 heures 30 d'intervention
- Un travail de médiation tout au long de la saison aux côtés du prestataire,
- Une rencontre de chaque responsable des groupes, aux côtés du prestataire, en présence des élus de la commune de Tosse,
- Le fauchage de l'espace d'accueil.

- **L'activité APP/AGP 2020-2022**

Aire Petit Passage (APP)	Nombre de groupes accueillis	Nombre de caravanes accueillies	Nombre de véhicules accueillis
2022	3	19	30
2021	9	32	90
2020	3	30	90
Aire Grand Passage (AGP)	Nombre de groupes accueillis	Nombre de caravanes accueillies	Nombre de véhicules accueillis
2022	10	256	640
2021	7	320	850
2020	5	700	1900

- **Les recettes encaissées APP/AGP**

Année	Recettes
2022	9 220 €
2021	11 825 €
2020	4 410 €
2019	5 775 €
2018	8 311 €
2017	12 470 €





- Les difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre

Besoins identifiés	Actions engagées	Qui
Excréments, détritiques abords et forêt	Mobilisation du pasteur responsable du groupe	VAGO
	Intervention Défis Service	CIAS

- La gestion des stationnements illicites

- Nombreuses installations illicites des gens du voyage durant l'été, sur tout le département des Landes mais pas de phénomène d'expansion depuis 2017.
- Territoire MACS :
  - 2022 : 16
  - 2021 : 10

Stationnements illicites répertoriés par le CIAS-liste non exhaustive

Communes	Nombre de stationnements	Nombre de caravanes	Nature du terrain occupé	Procédure évacuation forcée	Médiation réussie
Angresse	1	48		annulée par TA	
Capbreton	1	48			
Hossegor	1	100	Terrain privé		
Labenne	1	4			
St Vincent de Tyrosse	4	150-50-90-70	Domaine public		1
St Geours de Maremne	5	150-150-150-140-15	Terrains privés-domaine public	1	



St Jean de Marsac	1	120	Terrain privé		
Soustons	2	100- 100	Terrain privé- domaine public		1
Saubrigues	1	40	Domaine public	1	
Vieux Boucau	1	4	Domaine public		

#### IV- PERSPECTIVES 2023

##### 1- AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

###### Travaux d'entretien pendant le temps de fermeture annuelle

- Réfection des réseaux d'eaux pluviales,
- Le changement des rideaux métalliques des blocs sanitaires,
- La fiabilisation du système de télégestion par le changement des électrovannes

###### Réflexion sur le devenir des aires

Le devenir des aires est une forte préoccupation pour les familles accueillies et les agents du service. L'année 2023 devrait permettre d'engager une réflexion sur le sujet de l'amélioration des conditions d'accueil des Gens du Voyage : réhabilitation/transformation des aires d'accueil dans le respect du schéma départemental des Gens du Voyage et en lien avec le besoin des familles et leur processus de sédentarisation largement engagé.

###### Consolidation du projet social et éducatif

La consolidation et l'animation du projet social et éducatif des aires permanentes d'accueil des Gens du Voyage sera un axe fort de l'année 2023, avec la mise en place d'une instance de concertation, de type comité de pilotage. Ce sera l'occasion d'associer toutes les parties prenantes, dont les membres du Conseil d'Administration du CIAS, les forces de l'ordre et les acteurs œuvrant dans le champ de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation et de la santé.

###### La mise en place de permanences thématiques

L'objectif serait de pouvoir échanger avec les familles autour de thématiques ciblées et d'inviter des partenaires en fonction des thèmes choisis, comme par exemple :

- La CCI pour une information généraliste sur les créations d'entreprises
- L'Urssaf pour préciser les obligations des travailleurs indépendants notamment les paiements des cotisations
- Le Conseil départemental pour rappeler les droits et obligations liés au RSA et présenter les principales actions d'insertion dans le cadre du PDI
- -Soliha pour une information sur la maîtrise des énergies



- L'aide numérique MACS pour l'utilisation des outils numériques, après l'équipement des aires d'accueil de la Wifi
- Présentation de la CPTS pour développer un nouveau partenariat

### Reprise des moments conviviaux

Les objectifs recherchés seraient de renforcer un lien de confiance déjà établi, de favoriser le dialogue entre l'équipe GDV et les familles autour du partage de moments conviviaux, d'inviter l'équipe élargie des GDV CIAS : les élus, la direction, l'assistante de direction, les services de la Communauté de Communes, pour « faire davantage connaissance », créer des passerelles.

Ces actions permettraient de répondre à un besoin exprimé des familles, de rompre l'isolement, rompre l'ennui, faciliter le lien avec le monde extérieur/ les Gadgés/ lever des peurs, sortir du quotidien.

## 2- AIRE DE PETIT ET GRAND PASSAGE DE TOSSE

Besoins identifiés	Actions à travailler	Qui
Difficulté persistante en matière de salubrité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en service d'une fosse septique avec pose de murs de protection et déversoir</li> <li>- Recherche d'un prestataire pour un nettoyage régulier</li> </ul>	MACS-CIAS
Chemins d'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remise en état</li> </ul>	MACS
Gestion du stop auto	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un protocole permettant le maintien en ouverture dans le cas de risque d'incendie</li> </ul>	CIAS
Accès déchetterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification du règlement intérieur intégrant les modalités d'accès réactualisées</li> </ul>	CIAS

## 6. Compétence Aide et Accompagnement à Domicile

### Description du service et présentation de ses spécificités :

Située sur la côte Atlantique dans le sud-ouest du département des Landes, le territoire de MACS s'étend sur 611,92 km<sup>2</sup>, avec seulement 8.5 % de territoire urbanisé.

Il se structure autour de trois pôles : Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Capbreton.

Il accueille 68 368 habitants (chiffres 2019), plus de 200 000 habitants en période estivale. Sur les 30 dernières années le taux moyen annuel de croissance démographique est supérieur à 1,5%.

L'intervention du SAAD s'organise sur :

- 5 secteurs d'intervention, au sein desquels 12 équipes d'intervenants sont structurées,
- 3 secteurs de coordination.

Zone géographique d'intervention :



Saint Vincent de Tyrosse, Seignosse, Saint Jean de Marsacq, Josse, Moliets et Maâ, Soorts Hossegor, Saubion, Orx, Azur, Benesse-Maremne, Capbreton, Angresse, Labenne, Soustons, Messanges, Saubusse, Tosse, Saint Geours de Maremne, Sainte Marie de Gosse, Saint Martin de Hinx, Vieux-Boucau, Saubrigues, Magescq

## I- PRESTATION AIDE A DOMICILE

### Cadre d'intervention

Jours d'intervention : 7 jours sur 7

Amplitude horaire d'intervention : 8h - 20h

Durée minimale d'intervention consécutive : 30 minutes

### Focus personnel d'intervention

- Pourcentage d'intervenants titulaires : 71%
- Pourcentage d'intervenants à temps complet : 29%
- Pourcentage d'intervenants ayant un diplôme en lien avec leur activité : 45%
- Ancienneté moyenne des intervenants dans la structure : 7 ans 1/2
- Nombre d'intervenants recrutés : 22
- Nombre de départs (toutes raisons confondues) : 37
- Taux d'absentéisme (tous motifs confondus) : 22,32% (chiffre RH)

### Total des heures réalisées par le SAAD (toutes prestations confondues y compris accompagnement-transport et ZOU'MACS):

- 125 875 heures

### Total des heures réalisées au titre de la prestation aide à domicile :

- 125 219 heures
  - Dont heures APA : 92 680 (74%)
  - Dont heures PCH : 5921 (4.75%)
  - Dont heures Aide sociale : 3422 (2.75%)

### Nombre de personnes accompagnées :

- Nombre de personnes accompagnées en stock au 31/12/22 : 895
- Nombre de personnes accompagnées en flux en 2022 : 1089
- Personnes bénéficiaires de l'APA : 510
- Personnes bénéficiaires de la PCH : 24
- Personnes bénéficiaires de l'Aide sociale : 40

### Répartition heures APA :

Aide-ménagère	71%
Auxiliaire de vie	20%
Garde de jour	9%

## Heures facturées du service en diminution depuis 2016

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
APA	109 915	108 574	104 776	103 911	100 283	98 565	92 680
Payant	31 513	31 811	26 901	20 647	16 794	19 183	16 038
Caisse de retraite	14 948	12 272	12 327	14 454	11 919	10 513	6 515
PCH	5397	5 049	5099	5 409	5 957	5 974	5 921
Aide sociale	3087	3 233	3 020	3 207	2 838	3 266	3 422
Mutuelle	633	576	681	376	410	443	643
Activité Transport			143	566	548	348	561
ZOU'MACS							95
Nb heures	165 493	161 515	152 947	148 570	138 749	138 292	125 875
Nbre pers accompagnées En flux	1093	790	754	1148	1117	1106	1089

### Ratio de gestion

- Taux heures non facturées : 36.5%
- Taux de réalisation des plans d'aide : 67.1%
- Taux d'absentéisme (tous motifs confondus) : 22,32%

### Evolution du statut des Aides à Domicile

L'autorité territoriale du CIAS de MACS, en concertation avec les représentants du personnel, a souhaité faire évoluer le cadre d'emploi des intervenants à domicile pour sécuriser leurs parcours professionnels, assurer le maintien des compétences dans un contexte fortement concurrentiel et conforter la prise en charge des personnes accompagnées.

A ce titre, plusieurs mesures ont été votées en Conseil d'Administration du CIAS :

- Le 1<sup>er</sup> avril 2022 :
  - o La **création de 87 postes à 30 heures** ainsi que le recrutement de contractuels sur une quotité de 30 heures
- Le 23 juin 2022 :
  - o **La création de 23 postes à 35 heures** pour les agents ayant effectué ce temps de travail sur les 18 derniers mois.
  - o **Le versement d'une prime de 200 € net**, dont 20 € pris en charge par le CIAS en complément de la somme financée par le Conseil Départemental des Landes, avec une rétroactivité depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.



Point étape Décembre 2022	postes ouverts	nombre	% de réalisation
35 h	23	18	78,26
30 h	87	50	57,47

### Accompagnement des cas complexes

Le développement du maintien à domicile voit l'émergence de plus à plus affirmée de situations complexes à domicile, qui nécessitent du temps de concertation, de coordination avec les intervenants et les aidants pour garantir une prise en charge de qualité.

Le temps dédié à cet accompagnement représente 3 heures par jour et par coordinatrice.

Une réunion de coordination est formalisée chaque semaine, avec les coordinatrices en présence de la chargée du développement social territorial et du responsable du SAAD pour échanger sur les situations complexes, harmoniser les pratiques.

Des temps de concertation avec les agents de terrain sont organisés sur chaque secteur, par trimestre, sur une durée de 2 heures.

En 2022, 95 agents de terrain ont participé à ces temps de concertation.

#### Perspective 2023

- Mise en place d'un temps de concertation mensuel avec les services du CD40
- Mise en place d'un temps de concertation avec la DAC40 chaque trimestre
- 

### Tutorat

Un accompagnement des nouveaux salariés est proposé à la prise de fonction, pendant 2 à 3 jours en fonction des besoins. Il est assuré par un agent de terrain confirmé.

Dans le cadre de situations complexes nécessitant l'introduction d'un nouveau membre de l'équipe au domicile, des temps de tutorat sont aussi proposés.

- 68 tutorats mis en place pour 50 agents

#### Perspectives 2023

- Structuration d'une procédure de tutorat

### Prévention des risques professionnels

- Groupe analyse de la pratique pour les agents de terrain : 8 séances de 2 heures organisées
- 4 sessions formation PRAPS de 2 jours organisées pour 13 agents soit 413 heures
- 11 accompagnements prévention à domicile à la demande des agents de terrain soit 33 heures

#### Perspectives 2023 :

- Poursuite formation PRAPS auprès de 88 agents
- Participation des référents de secteur à un groupe départemental d'analyse de la pratique dédié, organisé par le CDG40



## Célébration départs à la retraite le 15 décembre 2022

Entre 2019 et 2022, 25 agents de terrain ont fait valoir leurs droits à la retraite.

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser chaque année un moment de convivialité.

Le 15 décembre 2022, les conditions étaient enfin réunies pour proposer ce temps de partage



## II- PRESTATION ACCOMPAGNEMENT-TRANSPORT

### Cadre d'intervention

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 16h

Cette prestation répond au besoin d'accompagnement des bénéficiaires du SAAD, personnes âgées ou en situation de handicap dans certains actes de la vie courante (courses, médecin, pharmacie, démarches administratives...).

Cette intervention tend à créer, restaurer ou maintenir le lien social dans l'objectif de soutenir le maintien à domicile et rompre l'isolement.

**Personnel affecté : 0.60 ETP**

**Nombre d'heures réalisées : 561**

**Nombre de bénéficiaires : 37**

Prestations les plus sollicitées :

- Réalisation des courses pour le compte du bénéficiaire
- Transport du bénéficiaire pour la réalisation des courses

Perspective 2023 :

La demande étant en augmentation sur le territoire, il est prévu en 2023 d'augmenter de deux jours l'activité du service, en mobilisant des agents de terrain.

## III- ZOU'MACS

Mise en place en 2017, cette action vise à proposer des ateliers de mobilisation et de dynamisation à destination des personnes accompagnées par le SAAD, éloignées de l'offre sénior des communes en raison de leur âge, de leur isolement ou de leur perte d'autonomie.



### Les objectifs généraux

- Rompre l'isolement,
- Préserver l'autonomie,
- Mobiliser,
- Dynamiser,
- Maintenir le lien social des personnes âgées du territoire MACS, bénéficiaires du SAAD,
- Développer l'ouverture aux aidants.

### Les objectifs opérationnels

- Initier les sorties accompagnées en dehors du domicile pour réduire l'isolement,
- Permettre la rencontre et l'instauration de nouveaux liens interpersonnels,
- Favoriser l'implication des participants dans des activités variées adaptées,
- Remobiliser les bénéficiaires les plus fragiles,
- Développer la capacité et la liberté d'agir,
- Proposer des espaces de répit et d'apprentissage pour les aidants,
- Favoriser les actions intergénérationnelles,
- Remobiliser les aides à domicile en besoin de diversification de missions,
- Favoriser le travail en équipe.

### Les moyens humains mobilisés

- La chargée de l'accompagnement-transport
- 4 aides à domicile pour 95 heures

### Calendrier de réalisation

D'octobre à décembre 2022

### Ateliers réalisés

- Loto et repas partagé : le 04 octobre 2022 à Soustons

Loto organisé au gîte Nature et Bien être de Soustons avec un repas partagé, vecteur de lien social. Les participants ont eu plaisir à partager ce moment en dehors du domicile et sont tous repartis avec un petit lot utile ou gourmand.

- Atelier floral, repas partagé et atelier bien-être : le 11 octobre 2022 à Soustons

Atelier floral au gîte Nature et Bien-être de Soustons le matin, animé par un prestataire (DIX DOIGTS), suivi d'un repas partagé et d'un atelier bien être l'après-midi animé par une psycho-socio-esthéticienne.

L'atelier floral permet à chaque participant de laisser libre court à sa créativité, dans un espace sécurisé et accompagné.

L'atelier bien-être porte sur l'estime de soi grâce à des conseils personnalisés et à l'application d'un masque sur le visage par exemple en fonction de la nature de la peau. La psycho-socio-esthéticienne prodigue des soins esthétiques aux bénéficiaires en prenant en compte les spécificités de chacun et applique des techniques socio esthétiques particulières personnalisées.

- Balade au bord de mer, repas au restaurant et atelier jeux : le 03 novembre 2022 à Capbreton

Balade sur le front de mer à l'Estacade de Capbreton et repas partagé dans le restaurant MB à Capbreton. Un atelier jeux de Société a été proposé l'après-midi à l'Escale Info.





- Déjeuner-Spectacle Cabaret: le 08 décembre 2022 à Mézos

Cette sortie est très demandée car permet aux participants de revenir sur des souvenirs musicaux, de partager un moment convivial en dehors du domicile.

- Atelier floral, repas et loto de Noel à Soustons : le 22 décembre 2022

Un atelier floral, animé par une aide à domicile, a été organisé le matin, au gîte Nature et Bien être de Soustons suivi d'un repas partagé et d'un loto de Noël. Les participants sont tous repartis avec un petit lot utile ou gourmand

### Participation

- Genre
  - o Femmes : 11
  - o Hommes : 5
- GIR
  - o 5-6 : 7 dont 2 aidants
  - o 1-4 : 9
- Âges
  - o 80 à 89 : 7
  - o 70-79 : 4
  - o 60-69 : 2
  - o 50-59 : 3
- Domiciliation des participants : Benesse-Maremne, Capbreton, Hossegor, Josse, Seignosse, Soustons, Tosse, Saint Vincent de Tyrosse

### Bilan qualitatif

Cette action permet aux participants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour y participer et d'un espace convivial et sécurisé vecteur de lien social, de mobiliser leurs fonctions cognitives grâce aux ateliers proposés.

La participation de chacun est active et continue tout au long des ateliers. Son effet positif sur les participants est observé par les aides à domicile.

La dimension collective et accompagnée est un point fort de l'action.

La sortie de crise va permettre à partir de 2023 de repartir sur une programmation plus étoffée.

Néanmoins, cette action conduite depuis 5 années a démontré toute sa pertinence, au bénéfice des personnes accompagnées par le SAAD et des aidants.

Cette action de mobilisation et de dynamisation est fortement appréciée des participants :

- Des liens interpersonnels se sont tissés entre les participants.
- La participation lors des ateliers est active.
- Pour les aidants, ces ateliers sont des espaces de répit, l'aidé étant pris en charge par des professionnels expérimentés et motivés. Ces espaces de répit permettent de réduire l'épuisement et de contribuer ainsi à un maintien à domicile pérenne.

Cette action permet également de rester en veille sur de possibles signaux faibles, permettant une adaptation rapide des interventions dans le cadre des plans d'aide.

### Bilan financier

- Financement conférence des financeurs CD40- Report Subvention 2020 en 2022 – montant restant : 5547.18 € (avenant n°1 à la convention Établie entre le Conseil départemental des Landes et le CIAS de MACS dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de perte d'autonomie des personnes Âgées- délibération du CA du CIAS en date du 23/06/22)
- Coût de l'action : 5 864.49€



## IV- MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DU CDG40

Début 2022, une mission d'aide a été sollicitée auprès de la cellule « accompagnement et conseil en organisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile » du Centre de Gestion des Landes, **sur le principe d'une démarche participative**, pour :

- Effectuer un diagnostic de l'organisation, des conditions de travail, du statut des agents et de la qualité des prestations servies,
- L'élaboration d'un plan d'action
- Un accompagnement de 10 mois.

Un comité de pilotage, composé d'élus, du DGS MACS et de la direction du CIAS, a été constitué. Sa mission était de définir les orientations et de valider les propositions.

Un comité technique a également été mis en place et rassemblait les techniciens représentant les différents métiers dont le responsable du SAAD et les cadres des services support de MACS. Son rôle était de concerter les résultats et les perspectives opérationnelles.

### 1- Le diagnostic

Il s'est déroulé du 15 mars au 15 mai 2022, sur la période 2020/2021/1<sup>er</sup> trimestre 2022 :

- 20 rencontres individuelles (Elus, direction, équipes techniques)
- 17 rencontres collectives (Aides à domicile, services RH et finances)
- Prise en compte de documents,
- Téléchargement et traitement des données issues des logiciel métier Apologic.

Le diagnostic a fait l'objet d'une présentation aux agents du SAAD à l'occasion d'un séminaire organisé le 23 septembre 2023, à Saubion. 80 agents ont participé.



### 2- Elaboration du plan d'action

15 journées de travail ont été organisées autour de 3 thématiques de novembre et décembre 2022 :

- Cœur de métier
- Gouvernance
- Partenariat



### Les professionnels associés :

- Direction du CIAS,
- Responsable du SAAD,
- Chargée du développement social territorial,
- Représentants des service support,
- Chargée de l'accueil du CIAS,
- Référents de secteur,
- Coordinatrices,
- Aides à domicile,
- Chargée de l'accompagnement-transport.

### Perspectives 2023

- Plan d'action finalisé
- Mise en place des groupes de travail
- Accompagnement du CDG40 sur 4 mois

## **V- DES AIDES COMPLEMENTAIRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES**

- Complément de rémunération AAD dans le cadre du SEGUR

Plusieurs mesures nationales ont été adoptées en 2020 et 2021 pour revaloriser les rémunérations dans le champ médico-social dont : les mesures Ségur et la prime Grand Age en EHPAD, l'amélioration de la convention collective du particulier employeur, l'avenant 43 pour le secteur associatif aide à domicile.

Le Département des Landes, soucieux de traiter équitablement tous les agents du secteur et de reconnaître l'utilité sociale des professions aux services des plus vulnérables, s'est mobilisé en faveur des aides à domicile du secteur public.

Le Département des Landes a proposé de compenser la charge financière liée la revalorisation des rémunérations des aides à domicile du service d'aide et d'accompagnement à domicile du CIAS de MACS dans le cadre du Ségur, à hauteur de 180€ nets par mois pour un agent à temps plein, par l'activation de 2 leviers de financement :

- L'augmentation du tarif socle à 22€ (soit 1,50€ par heure sur l'activité aide-ménagère et garde de jour APA et Aide sociale)
- Une dotation complémentaire à la charge du Département.

Ce soutien du Département des Landes a permis au SAAD de bénéficier d'une aide de 325 002€.

- Dotation complémentaire qualité

Le CIAS de MACS a répondu à un appel à projet du Département en août 2022 relatif à l'amélioration de la qualité du service rendu et des conditions de travail. Les modalités de sélection prévoyaient sur la base des critères définis dans le cahier des charges, l'obtention d'un score de 50 /100 pour l'éligibilité du dossier de candidature. Par courrier du 31 octobre 2022, le CD40 a fait connaître au CIAS son score de 85/100.

Une aide de 77 770€ a été versée par le CD40 pour la période de septembre à décembre 2022.

Ce soutien a permis de financer des actions sur plusieurs axes attendus par le Département des Landes :



Objectifs stratégiques	Mesures	Montant
Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités	Partenariat avec le secteur du Handicap	2 623€
	Coordination internalisée	24 225€
	Réunions cas complexes	1 815€
Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les WE, les jours fériés	Planification continuité de service 7/7	720€
	Planification fractionnement en lien avec les besoins	720€
	Majoration du régime indemnitaire	19 921€
	Majoration salariale dimanche et jour férié	11 190€
Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants	Régulation psy en groupe de parole	2 100€
	Accompagnement prévention	210€
	Formation PRAPS	948€
	Diagnostic de maturité	6 291€
	Tutorat	2 881€
Apporter un soutien aux aidants des personnes accompagnées	Guide d'accompagnement des communes	800€
Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées	Convention XL Autonomie	3 333€

## VI- PERSPECTIVES 2023

- La consolidation de l'organisation pour faire face aux enjeux sociaux du territoire
- La poursuite des axes d'amélioration de la qualité de vie au travail
- Le renforcement et le développement de partenariat structurant

## 7. Mission de Développement Social Territorial

- Piloter le service des Hôtels Sociaux en concertation avec les partenaires, dans le droit fil du Plan Départemental d'Action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées des Landes (PDALHPD) co-piloté par la DDSCPP et le Conseil Départemental,
- Expertiser l'opportunité d'adapter l'offre d'hébergements et de logements accompagnés à la diversité des publics dans une perspective d'améliorer la diversification et le développement de l'offre d'hébergements et de logements accompagnés, en lien avec les besoins du territoire et la feuille de route politique : problématiques autour du logement des jeunes, foyers de jeunes travailleurs, logements saisonniers, logements d'urgence, logement seniors.



## I-DISPOSITIF DES HEBERGEMENTS ET LOGEMENTS ACCOMPAGNES DU TERRITOIRE MACS, GERE PAR LA COMMISSION DES HOTELS SOCIAUX

### 1- L'offre d'accueil

Le territoire MACS dispose en 2022 de :

- **18 hébergements d'insertion** pour 61 places soit une augmentation de 29% au bénéfice des situations de violence familiales
  - o Redevance mensuelle de 50 à 80€
  - o Durée d'hébergement 6 mois
  - o Logement meublé avec équipements de premières nécessités par MACS
  - o WIFI dans les logements mise en place en 2022 par MACS
  
- **2 logements en intermédiation** locative pour 8 places, soit une augmentation de 100%
  - o Loyer mensuel + charges
  - o Durée du bail en sous location 1 an renouvelable une fois
  - o Logement non meublé



### 2- La commission d'attribution

Par délibération du 24 mars 2022 la commission bimestrielle s'est structurée avec la mise en place d'un règlement intérieur et une charte d'engagement, permettant d'accueillir des nouveaux membres au gré du développement de l'offre d'accueil sur le territoire. cela a été le cas en 2022 pour les communes de Moliets et Seignosse.

#### Compétences :

- o Assurer le suivi des personnes hébergées,
- o Etudier les nouvelles demandes, orientées par le SIAO des Landes
- o Attribuer les logements disponibles,
- o Suivre l'évolution du dispositif d'hébergement et contribuer à son amélioration ainsi qu'à son développement.

Six commissions ont été organisées en 2022 :

- 66 dossiers étudiés
- 73 personnes accueillies soit 44 adultes et 29 enfants dont 93% sont du territoire MACS



### 3- La révision du règlement intérieur des Hôtels Sociaux pour poursuivre la structuration du dispositif

Par décision du Président en date du 13 octobre 2022, le règlement intérieur a été modifié pour y intégrer la contractualisation de l'accompagnement social et pour préciser que toute personne ne figurant pas dans la demande d'hébergement initiale ne peut être logée par la personne hébergée au sein des logements d'insertion du territoire MACS

L'efficacité du dispositif est à souligner :

- Taux occupation 100%
- Sorties positives à xxxx%
- Durée moyenne d'hébergement : xxx mois

### 4- Accueil des animaux de compagnie

Depuis 2019, les personnes hébergées sont autorisées à accueillir leurs animaux de compagnie, durant leur séjour. 12 animaux ont fait partie du dispositif d'accueil et n'occasionnent aucune difficulté dans la gestion du dispositif.

Cette ouverture innovante pour le territoire MACS à l'échelle du département permet d'éviter les renoncements.

## II DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE

### Habitat sénior

Plusieurs temps de travail ont été organisés en 2022 relatifs à des projets en réflexion sur le développement de l'offre d'habitats sénior avec les communes de :

- Sainte Marie de Gosse,
- Moliets et Mâa
- Tosse.

### Habitat jeunes

Un temps de concertation a eu lieu en janvier 2022 avec la Maison du Logement de DAX concernant le développement de l'offre d'accueil pour les jeunes sur le territoire MACS

Cette concertation était en lien avec la réflexion sur le devenir de l'auberge de jeunesse de Vieux Boucau.

**Assurer la coordination des CCAS et des acteurs sociaux et médico-sociaux, dans une logique d'animation territoriale élargie, d'ingénierie sociale, de cohérence et de développement de la professionnalisation, des coopérations transversales et communautaires**

## III LA COORDINATION DES 23 CCAS DU TERRITOIRE

Cinq réunions ont été organisées en 2022.

Les actualités CIAS-CCAS ont porté sur :

- La réorganisation du CIAS
- Informations régulières SAAD :
  - o Campagne de recrutement été du SAAD
  - o Evolution du statut des AAD



- Mobilité des AAD
- Salle de repos des AAD dans les communes
- Formation PRAPS et tutorat
- Accompagnement SAAD par le CDG40
- Présentation des deux nouvelles coordinatrices du SAAD et de leur offre de service
- Points réguliers Réseau Solidarité Ukraine territoire MACS
- Points réguliers déploiement Dispositif « Vivre à Domicile »
- Points étape dispositif Rebond Jeunesse
- Bilan social 2021 sur les aires permanentes d'accueil GDV MACS
- Point étape CADA
- Point étape mise en œuvre Relayage par Alliages
- Projet de création d'un guide d'accompagnement communes-thématique sénior
- Association ABBLA
- Conventionnement 3 nouveaux logements dédiés aux situations de violence familiale
- Journées de sensibilisation aux violences familiales
- 10 ans de l'Escale Info- MACS

Les CCAS ont communiqué sur :

- Appel à générosité pour les Resto du Cœur - CCAS de Vieux Boucau
- Relais Info Jeunesse- CCAS de Saint Vincent de Tyrosse
- Mon chemin vers l'emploi- CCAS de Saint Vincent de Tyrosse
- Soyons en HANDYNAMIQUE - CCAS de Saint Vincent de Tyrosse
- incendie bâtiment école et organisation mise en place- CCAS de Tosse
- Plateforme TOMO- CCAS Seignosse
- Plateforme « Proch' appel - CCAS Seignosse
- Formation « premiers secours » aux adhérents des clubs séniors- CCAS Benesse-Maremne
- Projet d'habitat regroupé sénior- CCAS Sainte Marie de Gosse
- Projet habitat regroupé sénior- CCAS de Orx
- Projet Résidence Autonomie- CCAS de Labenne
- Projet Résidence Autonomie- CCAS de Tosse
- projet Résidence Autonomie- CCAS de Moliets
- Projet 91 logements multigénérationnels- CCAS de Capbreton
- 

Les sujets de fond abordés sur 4 réunions:

- La domiciliation avec le soutien de la DDETSPP

Les partenaires invités ont été :

- Présentation du dispositif la Boussole des Jeunes - Direction ECS MACS
- Offre itinérance des Escales- Direction ECS MACS
- Maison Sport Santé- Direction ECS MACS
- Bilan 2021 - Ligue des droits de l'homme
- Présentation de la Banque Alimentaire des Landes
- Dispositif accompagnement santé de la CPAM
- Atelier budgétaire 64/40
- La maison citoyenne- CCAS Soustons
- Parcours autonomie- CCAS Soustons
- « la santé parlons-en ? » - Mutualité Française



#### IV MISE EN PLACE D'UN RESEAU DE SOLIDARITE POUR LES DEPLACES D'UKRAINE

Dès mars 2022, des familles d'Ukraine, du fait de la guerre, se sont installées spontanément sur le territoire communautaire. MACS a été le territoire des Landes qui a dû organiser la prise en charge du nombre le plus important de personnes accueillies en hébergement citoyen du Département des Landes.

Face à cette situation exceptionnelle, le territoire MACS s'est fortement mobilisé pour constituer un réseau de solidarité, facilitant leur accueil et leur insertion. MACS et son CIAS, les communes et leur CCAS, les acteurs médico-sociaux sans oublier les associations et les bénévoles ont été présents au quotidien pour créer les meilleures conditions possibles de séjour.

Le dispositif mis en place a tenté de répondre aux différents besoins et attentes des familles, grâce à l'appui de la Fondation COS, et de l'association des PEP40, en facilitant le lien de proximité et en créant la réactivité nécessaire. Le mode opératoire proposé par les acteurs locaux a permis de réunir les conditions de réussite de cet accueil aux côtés des services de l'État, responsable de cette politique sociale d'urgence.

##### Temps forts

- 15 temps de concertation et de coordination assurés par le CIAS et le Cabinet du Président avec mise en place d'outils partagés
- Installation la Fondation COS et les PEP40 dans les locaux MACS et conventionnement
- Un temps d'accueil organisé le 9 avril à Saint Vincent de Tyrosse
- La réalisation de brioches pascales le 23 avril à la Boulangerie la Vapeur de Labenne
- Des ateliers linguistiques déployés pour faciliter leur intégration

##### Chiffres clés

- 118 personnes accueillies dont 48 enfants en hébergement citoyen sur 13 communes
- 46 personnes accueillies en collectif sur la commune de Vieux Boucau puis de Labenne

#### V DISPOSITIF REBOND JEUNESSE

Le dispositif s'est poursuivi en direction des jeunes, sans condition de ressource sur les 7 premières semaines de l'année.

Comme en 2022, le CIAS recevait le détail de la distribution, synthétisait les informations et les relayer aux communes.

Sur les 7 semaines de distribution en 2022, 232 colis ont été délivrés aux jeunes du territoire MACS, répartis sur les 12 communes du territoire.

A compter de mars 2022, cette aide s'est poursuivie sur une autre forme, avec le soutien des associations caritatives.

#### VI CREATION D'UN GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES- THEMATIQUE SENIOR

Devant la pluralité des besoins identifiés par les CCAS au domicile des personnes âgées et face à des offres de service associatives souvent pas ou mal connues, à l'occasion d'un atelier communautaire social a émergé l'idée de créer un guide à destination des communes.





Un groupe de travail de co-construction a été constitué avec les 6 CCAs Volontaires : Vieux Boucau, Benesse-Maremne, Capbreton, Sainte Marie de Gosse, Josse, Saint Vincent de Tyrosse

Un premier temps de travail a eu lieu le 29/09/22 au CCAS de Capbreton.

#### Le cadre défini :

Le guide d'accompagnement des CCAS s'inscrit dans une volonté concertée et partagée de recenser l'offre territoriale existante sur la thématique de l'autonomie pour permettre aux CCAS de mieux répondre aux besoins repérés, dans un souci d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire communautaire et de garantie des principes d'équité et d'égalité.

Il sera réactualisé au gré des besoins, à l'initiative du CIAS et/ou à la demande de chacun des CCAS.

#### Perspective 2023 :

Poursuite du travail de concertation et élaboration de l'outil

### VII PARTICIPATION A LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le 26 novembre 2022, 3 membres du CA du CIAS, 7 agents du CIAS et 5 agents de MACS se sont relayés durant toute la journée de 9h30 à 16h30 pour assurer la collecte de la Banque Alimentaire au Super U de Angresse.

**Proposer et après validation, piloter des projets à dimension sociale, mis en œuvre par les services du CIAS, en répondant à des appels à projet, en évaluant leurs portées et leurs pertinences, en favorisant la solidarité, l'inclusion du plus grand nombre et la lutte contre l'isolement, l'égalité entre les hommes et les femmes, la lutte contre les formes de harcèlement et de violence, l'accès aux droits**

### VIII DISPOSITIF VIVRE A DOMICILE-XL AUTONOMIE

Le CIAS de MACS exerce la compétence communautaire déléguée d'aide et d'accompagnement à domicile pour garantir le maintien à domicile des personnes fragiles du territoire, en lien étroit, notamment, avec le Conseil départemental des Landes.

À ce titre, il met en œuvre une politique volontariste d'accompagnement des populations fragiles du territoire de la Communauté de communes MACS avec principalement des prestations d'aide et d'accompagnement à domicile, la prestation accompagnement-transport, le SPASAD ou l'action Zou'MACS.

En 2021, le CIAS a souhaité renforcer la prévention de la dépendance sur son territoire d'intervention. En effet, repérer les symptômes divers (perte de mémoire ou de concentration, comportements en décalage avec une réalité de vie, ...) est devenu de plus en plus indispensable pour anticiper, ajuster et garantir une prise en charge de qualité des personnes accompagnées.

Le Conseil départemental, par son plan « bien vieillir dans les Landes », a souhaité soutenir et moderniser le maintien à domicile.

Dans ce cadre, le Conseil départemental des Landes et le groupe La Poste ont créé une Société d'Économie Mixte à Objectif Particulier (SEMOP) dénommée XL Autonomie et qui vise à proposer :

- une téléalarme moderne, reliée au SDIS des Landes avec une option de détection des chutes et d'observance des changements d'habitudes de vie ;
- des tablettes numériques adaptées, composées de logiciels spécifiques (jeux de mémoire, logiciels de communication vidéo, de recherche simplifiée, de prise de rendez-vous médicaux...)
- des dispositifs de lumière adaptés la nuit pour éviter les chutes ;



- une visite régulière du facteur afin de lutter contre l'isolement, porter les médicaments et rassurer les familles ;
- un accompagnement des personnes à l'utilisation des outils proposés ;
- une procédure d'alerte, dans l'éventualité de dégradations d'une situation.

Dans un contexte de crise sanitaire inédite vécue depuis 2020, le dispositif a vocation à renforcer la lutte contre l'isolement et la surveillance des personnes les plus fragiles.

Afin de garantir une parfaite articulation avec les CCAS du territoire, un comité de pilotage a été constitué dès le démarrage du conventionnement avec XL Autonomie.

En 2022, le comité de pilotage s'est réuni 1 fois pour suivre le déploiement de ce dispositif et assurer l'évaluation de sa pertinence.

Le coût d'utilisation des services d'XL Autonomie par les usagers bénéficiaires est de 100 euros par mois. Plusieurs financements (CD40, Caisses de retraite et collectivité) permettent de réduire le coût supporté par le bénéficiaire à hauteur de 30 euros par mois. Le CIAS a financé 20 euros par mois pour les 42 bénéficiaires du dispositif au 31/12/22, habitant le territoire de MACS, sur l'objectif de 40 bénéficiaires annuels.

#### Chiffres :

- flux : 42
- stock au 31/12/22 : 34

Coût annuel 2022 : 8140€

#### Perspectives 2023 :

- Développer les liens avec les CCAS
  - Prise de contact par XL Autonomie avec chaque CCAS suite exploitation des questionnaires
  - Renforcer les contacts XL Autonomie-CCAS dans le processus de souscription des abonnements

## INGENIERIE DE PROJET

### [IX APPEL A PROJET ET SUIVI DES FINANCEMENTS EXTERNES](#)

L'ingénierie de projet développé en 2022 a permis de bénéficier d'aide externe d'un montant de 302 310,92€ dont 78% pour le CIAS et 22% pour le territoire :

- Pacte Territorial d'Insertion-CD40
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité-CAF40
- Allocation Logement Temporaire 2 - DDETSPP
- Dotation complémentaire-qualité-SAAD- CD40
- Conférence des Financeurs- CD40
- Développement offre d'hébergement- DDETSPP

### [X- PERSPECTIVES 2023](#)

- Développement et diversification de l'offre d'hébergement et d'habitat pour les publics spécifiques
- Lancement d'une démarche d'analyse des besoins sociaux
- Le démarrage d'une réflexion d'un contrat territorial d'autonomie avec le Département des Landes
- Le démarrage d'une réflexion d'un contrat local de santé.